



**Centre Culturel
Saint-Germain-Laprade
Vendredi 25 octobre 20h30**

Conférence:

Energie et territoires ruraux

**Construire une politique locale de
l'énergie en milieu rural :
des pistes pour agir**



avec **Michel MAYA** professeur ENSAM Cluny
maire de Tramayes (Saône et Loire)

Entrée gratuite

Territoires à énergie positive

L'énergie et notre territoire



Michel MAYA,
Maire de Tramayes

Alors que l'urgence climatique s'impose à tous, des associations, des collectivités locales, des élus inventent, expérimentent des alternatives concrètes, qui ouvrent la voie de la transition énergétique et écologique. Loin d'être dérisoires, ces initiatives ancrées dans les territoires permettent de s'approprier la problématique de l'énergie. La fin du pétrole doit être comprise comme une opportunité pour redessiner une société plus juste et apaisée. Nous devons revoir notre rapport à l'énergie et son usage pour qu'elle ne soit plus considérée comme une marchandise que l'on consomme en fonction de ses moyens mais un bien commun précieux et rare disponible pour tous.

Un « **Territoire à énergie positive** » est un territoire qui s'engage dans des politiques de l'énergie très volontaristes. Ses besoins sont notamment couverts par les énergies renouvelables locales en accompagnant concrètement ses habitants.

En France,, de nombreux acteurs se sont constitués en réseau pour accélérer cette démarche.

Les collectivités et territoires qui visent l'objectif de devenir des territoires à énergie positive (et les acteurs qui les soutiennent) partagent l'idée que les territoires ruraux peuvent et doivent jouer un rôle majeur pour :

1. **La réappropriation** par l'ensemble des citoyens, élus, acteurs économiques des questions d'énergie pour créer une véritable dynamique territoriale.
2. **La mise en œuvre concrète** d'actions de réduction des consommations d'énergies et de production d'énergies renouvelables,
3. **l'interpellation des pouvoirs centraux** (national, européen) pour la mise en œuvre de conditions favorables à la nécessaire transition énergétique.
4. **Partager**, au sein du réseau des « Territoires à énergie positive », retours d'expériences, bonnes pratiques, données chiffrées... afin de faciliter le travail de chacun et permettre d'accélérer et **multiplier les réalisations exemplaires**.
5. **Développer la solidarité territoriale** lorsque l'exploitation conduit à des productions d'énergie excédentaires, elles seront mises à disposition de territoires moins pourvus, notamment les villes.

Le concept de « territoire à énergie positive » n'est pas que théorique : plusieurs territoires européens ont déjà atteint l'objectif. En France depuis 2011, de nombreuses collectivités, territoires et acteurs se mettent aussi en mouvement : ils se sont constitués en réseau pour accélérer et renforcer leur démarche.